

Monsieur le Ministre

Laissons de côté les recrutements et la formation des enseignants, antiennes de vos apparitions médiatiques. Vous vous focalisez sur des points qu'assurément, nous ne considérons pas superflus. Mais à en trop parler, vous obtenez le silence sur ce qui est certain.

**Car dans le cœur de notre activité quotidienne, la refondation n'existe pas.
Et la nouvelle loi ne porte aucun espoir.**

Il faut changer l'Ecole, pour le bénéfice des jeunes et de la société !

Il faut changer l'Ecole avec les personnels qui ont des choses à dire sur leur métier !

Happés par la RGPP, les collèges et lycées de notre académie sont exsangues. Pourtant, les personnels coûte que coûte ont tenu bons, malgré le double rouleau compresseur de la réforme et des tailles budgétaires, en se donnant des marges de manœuvres, ces résistances informelles qui se traduisent par des choix faits consciemment en fonction de valeurs ou de critères d'efficacité.

Cet investissement des personnels afin que leur métier ait du sens pour leurs élèves et eux, c'est ce qui fait qu'il ne reste pas que des ruines du Ministère dont vous avez hérité.

En effet Monsieur le Ministre, nos métiers sont tirés actuellement dans des directions qui sont de l'ordre du phantasme :
Injonction à l'individualisation avec des effectifs plus chargés et plus d'élèves
Injonction aux bonnes pratiques sans réflexion au sein de collectifs de travail
Injonction à l'innovation pour la réussite de tous dans un contexte de moyens contraints qui laisse une partie des élèves de côté

Et la liste pourrait s'allonger.

Saurez-vous y remédier ? Les orientations prises par la loi ne nous semblent pas aller dans le bon sens !

La FSU revendique :

Orientation :

Le maintien de tous les CIO et des COP, plus nombreux, dans l'éducation nationale avec la fin de la labellisation.

Un service public territorialisé d'orientation qui ne doit pas faire table rase des structures existantes mais plutôt s'appuyer sur elles pour constituer un véritable réseau public, gratuit et de qualité.

Collège :

Des dotations abondées pour favoriser :

Le travail en petit groupe

La reconnaissance du travail des équipes pluri professionnelles réunissant enseignants, vie scolaire, personnels médico-social, avec des heures de concertation

Abandon de la philosophie du socle qui traduit une forme de renoncement en n'offrant à certain que le minimum, abandon du livret personnel de compétences

Lycée

Remise en cause de la réforme Chatel des lycées par des horaires nationaux avec dédoublements, la fin de l'AP et une autre réforme des séries technologiques

Revalorisation du métier

Respect des décrets de 50 avec la fin des majorations de service

Respect de la qualification, des TZR notamment

Meilleure prise en charge des frais de déplacement

Amélioration des conditions de travail, d'affectation pour conjuguer vie professionnelle et vie privée

Hausse des salaires sans contrepartie

La fin de la pression aux heures supplémentaires

Une année de stage structurée par 1/3 de service avec des classes en responsabilité et 2/3 de formation